

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, Cuve d`analyse, 1/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-1

Page 1 de 11

Date de création: 28.07.2005

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

LCK 390 AOX, Cuve d`analyse, 1/7

UFI: 6WNG-JFX0-S80G-1REC

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Analyse de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2
Tél. +33 (0) 820 20 14 14 * Fax +33 (0) 1 69 67 34 99
e-Mail: info-fr@hach.com

HACH LANGE NV/SA
Motstraat 54
B-2800 Mechelen
Tel. +32 15 42 35 00 * Fax +32 15 41 61 20
e-Mail: info-be@hach.com

HACH LANGE
Rorschacherstrasse 30a
CH-9424 Rheineck
Tel. +41 (0)848 55 66 99
e-Mail: info-ch@hach.com

HACH LANGE NORTH AFRICA
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine
MA-Casablanca 20000
Tél. +212 (0) 522 97 95 75
e-mail: info-mena@hach.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2

Toxicité aiguë: Acute Tox. 3

Toxicité aiguë: Acute Tox. 3

Toxicité aiguë: Acute Tox. 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: STOT RE 2

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, Cuve d`analyse, 1/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-1

Page 2 de 11

Date de création: 28.07.2005

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables.

Toxique en cas d'ingestion.

Toxique par contact cutané.

Toxique par inhalation.

Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

méthanol, Mercure(II) thiocyanate

Mention Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H331	Toxique par inhalation.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P311	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P308+P311	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Conseils supplémentaires

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

2.3. Autres dangers

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, Cuve d`analyse, 1/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-1

Page 3 de 11

Date de création: 28.07.2005

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
67-56-1	méthanol			> 99 %
	200-659-6	603-001-00-X		
	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, STOT SE 1; H225 H331 H311 H301 H370			
592-85-8	Mercure(II) thiocyanate			< 1 %
	209-773-0	080-002-00-6		
	Acute Tox. 1, Acute Tox. 2, Acute Tox. 2, STOT RE 2, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H310 H330 H300 H373 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Limites de concentrations spécifiques et facteurs M

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques et facteurs M		
67-56-1	200-659-6	méthanol	> 99 % %
	STOT SE 1; H370: >= 10 - 100 STOT SE 2; H371: >= 3 - < 10		
592-85-8	209-773-0	Mercure(II) thiocyanate	< 1 % %
	STOT RE 2; H373: >= 0,1 - 100 M akut; H400: M=1 M chron.; H410: M=100		

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Vertiges, Spasme, Nausée, Vomissements, mal de tête

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie
5.1. Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés

Eau, Dioxyde de carbone (CO2), Mousse, Poudre sèche

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, Cuve d`analyse, 1/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-1

Page 4 de 11

Date de création: 28.07.2005

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

Information supplémentaire

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial.

6.4. Référence à d'autres rubriques

13. Considérations relatives à l'élimination

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Conserver à des températures comprises entre 2 °C et 8 °C.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactif pour analyses

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
67-56-1	Méthanol	200	260		VME (8 h)	
		1000	1300		VLE (15 min)	

Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX, 2016 (INRS)

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
67-56-1	Méthanol; Alcool méthylique	Méthanol	15 mg/l	Urine	en fin de poste

8.2. Contrôles de l'exposition

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, Cuve d`analyse, 1/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-1

Page 5 de 11

Date de création: 28.07.2005

Contrôles techniques appropriés

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Gants de protection résistant aux produits chimiques

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 2016/425/CE et la norme correspondante DIN EN ISO 374-1.

Protection de la peau

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection respiratoire

Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	inodore

pH-Valeur (à 20 °C): 7

Modification d'état

Point de fusion: -98 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 65 °C

Point de sublimation: non applicable

Point de ramollissement: non applicable

Point d'écoulement: non applicable

: donnée non disponible

Point d'éclair: 11 °C

Combustion entretenue: Aucune donnée disponible

Inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

Dangers d'explosion

donnée non disponible

Limite inférieure d'explosivité: 5,5 vol. %

Limite supérieure d'explosivité: 36,5 vol. %

Température d'inflammation: 455 °C DIN 51794

Température d'auto-inflammabilité

solide: donnée non disponible

gaz: donnée non disponible

Température de décomposition: donnée non disponible

Testé selon la méthode

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, Cuve d`analyse, 1/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-1

Page 6 de 11

Date de création: 28.07.2005

Propriétés comburantes

donnée non disponible

Pression de vapeur: 129 hPa
(à 20 °C)

Pression de vapeur: donnée non disponible

Densité (à 20 °C): 0,79 g/cm³

Densité apparente: non applicable

Hydrosolubilité: miscible
(à 20 °C)**Solubilité dans d'autres solvants**

donnée non disponible

Coefficient de partage: donnée non disponible

Viscosité dynamique: donnée non disponible

Viscosité cinématique: donnée non disponible

Durée d'écoulement: donnée non disponible

Densité de vapeur: donnée non disponible

Taux d'évaporation: donnée non disponible

Épreuve de séparation du solvant: donnée non disponible

Teneur en solvant: donnée non disponible

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: non applicable

donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les substances suivantes: Oxydants, Acide nitrique, Magnésium, Métaux alcalins, Métaux alcalino-terreux

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

10.5. Matières incompatiblesOxydants,
Métaux alcalins,
Métaux alcalino-terreux**10.6. Produits de décomposition dangereux**Oxydes de carbone
Oxyde mercurieux**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, Cuve d`analyse, 1/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-1

Page 7 de 11

Date de création: 28.07.2005

Toxique en cas d'ingestion.
 Toxique par contact cutané.
 Toxique par inhalation.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
67-56-1	méthanol				
	orale	DL50 300 mg/kg	Humains		
	cutanée	DL50 1000 mg/kg	Humains		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 10 mg/l	Humains		
	inhalation aérosol	ATE 0,5 mg/l			
592-85-8	Mercure(II) thiocyanate				
	orale	ATE 5 mg/kg			
	cutanée	ATE 5 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 0,5 mg/l			
	inhalation aérosol	ATE 0,05 mg/l			

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Risque avéré d'effets graves pour les organes. (méthanol)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (Mercure(II) thiocyanate)

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, Cuve d`analyse, 1/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-1

Page 8 de 11

Date de création: 28.07.2005

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
67-56-1	méthanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	15400	96 h	Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	22000	96 h	Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	24500	48 h	Crustacés	
592-85-8	Mercure(II) thiocyanate					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,15	96 h	Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,0052	48 h	Daphnia magna	

12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
67-56-1	méthanol	-0,77

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets
Recommandations d'élimination

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement.

Code d'élimination des déchets - Produit

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, Cuve d`analyse, 1/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-1

Page 9 de 11

Date de création: 28.07.2005

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:	UN 3316
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	TROUSSE CHIMIQUE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	9



Code de classement:	M11
Dispositions spéciales:	251 340
Quantité limitée (LQ):	SP251
Quantité exceptée:	SP340
Catégorie de transport:	2
N° danger:	-
Code de restriction concernant les tunnels:	E

Transport fluvial (ADN)

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Non testé

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN 3316
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	CHEMICAL KIT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	9



Marine polluant:	-
Dispositions spéciales:	251, 340
Quantité limitée (LQ):	See SP251
Quantité exceptée:	SP340
EmS:	F-A, S-P

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:	UN 3316
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	CHEMICAL KIT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	9

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, Cuve d`analyse, 1/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-1

Page 10 de 11

Date de création: 28.07.2005



Dispositions spéciales:	A44 A163
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 kg
Passenger LQ:	Y960
Quantité exceptée:	E0
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	960
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	10 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	960
IATA-Quantité maximale (cargo):	10 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Utiliser un équipement de protection individuelle.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans rapport

Information supplémentaire

Ce produit fait partie d'un ensemble. L'information dans cette section concerne l'ensemble comme un tout.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 69

Information supplémentaire

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D): 3 - présente un très grave danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Révision: 03.11.2021

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 7, 8

Révision: 28.04.2020

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 4, 11, 15, 16

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 9

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, Cuve d`analyse, 1/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-1

Page 11 de 11

Date de création: 28.07.2005

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Sur la base des données de contrôle
Acute Tox. 3; H301	Méthode de calcul
Acute Tox. 3; H311	Méthode de calcul
Acute Tox. 3; H331	Méthode de calcul
STOT SE 1; H370	Méthode de calcul
STOT RE 2; H373	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H300	Mortel en cas d'ingestion.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H311	Toxique par contact cutané.
H330	Mortel par inhalation.
H331	Toxique par inhalation.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 A, 2/7

Date de révision: 24.05.2022

Code du produit: LCK390-2

Page 1 de 10

Date de création: 28.07.2005

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

LCK 390 AOX, LZC 390 A, 2/7

UFI: ARPG-MFTY-U80F-N580

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Analyse de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2
Tél. +33 (0) 820 20 14 14 * Fax +33 (0) 1 69 67 34 99
e-Mail: info-fr@hach.com

HACH LANGE NV/SA
Motstraat 54
B-2800 Mechelen
Tel. +32 15 42 35 00 * Fax +32 15 41 61 20
e-Mail: info-be@hach.com

HACH LANGE
Rorschacherstrasse 30a
CH-9424 Rheineck
Tel. +41 (0)848 55 66 99
e-Mail: info-ch@hach.com

HACH LANGE NORTH AFRICA
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine
MA-Casablanca 20000
Tél. +212 (0) 522 97 95 75
e-mail: info-mena@hach.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux: Met. Corr. 1

Mentions de danger:

Peut être corrosif pour les métaux.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 A, 2/7

Date de révision: 24.05.2022

Code du produit: LCK390-2

Page 2 de 10

Date de création: 28.07.2005

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Acide nitrique 3 %

Mention

Attention

d'avertissement:
Pictogrammes:

Mentions de danger

H290

Peut être corrosif pour les métaux.

Conseils de prudence

P390

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Conseils supplémentaires

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

2.3. Autres dangers

donnée non disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Composants dangereux

N° CAS	Substance	Quantité		
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification CLP			
7732-18-5	Eau			> 95 %
	231-791-2			
7697-37-2	Acide nitrique ... %			< 3 %
	231-714-2		01-2119487297-23	
	Ox. Liq. 2, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1A, Eye Dam. 1; H272 H331 H314 H318 EUH071			
7631-99-4	Sodium nitrate			< 5 %
	231-554-3			
	Ox. Sol. 3, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H272 H302 H319			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Limites de concentrations spécifiques et facteurs M

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques et facteurs M		
7697-37-2	231-714-2	Acide nitrique ... %	< 3 % %
	Ox. Liq. 2; H272: >= 99 - 100 Ox. Liq. 3; H272: >= 65 - < 99 Skin Corr. 1A; H314: >= 20 - 100 Skin Corr. 1B; H314: >= 5 - < 20		

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 A, 2/7

Date de révision: 24.05.2022

Code du produit: LCK390-2

Page 3 de 10

Date de création: 28.07.2005

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

6.4. Référence à d'autres rubriques

13. Considérations relatives à l'élimination

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Préventions des incendies et explosion

Voir également section 5

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver dans un endroit sec et frais.

Température de stockage: 2-8 °C

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 A, 2/7

Date de révision: 24.05.2022

Code du produit: LCK390-2

Page 4 de 10

Date de création: 28.07.2005

Conseils pour le stockage en commun

Aucun à notre connaissance.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactif pour analyses

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
7697-37-2	Acide nitrique	1	2,6		VLE (15 min)	

Conseils supplémentaires

Aucun à notre connaissance.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Mesures d'hygiène

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374. En cas d'immersion: Type de gants: Viton Epaisseur du revêtement: 0,70 mm Temps de rupture: >480 Min. En cas de contact par projection: Type de gants: caoutchouc nitrile Epaisseur du revêtement: 0,20 mm Temps de rupture: >30 Min.

Protection de la peau

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire

Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière. Type de Filtre recommandé: Filtre ABEK

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	inodore
pH-Valeur (à 20 °C):	< 1

Modification d'état

Point de fusion:	non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	donnée non disponible
Point de sublimation:	non applicable
Point de ramollissement:	non applicable

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 A, 2/7

Date de révision: 24.05.2022

Code du produit: LCK390-2

Page 5 de 10

Date de création: 28.07.2005

Point d'écoulement:	non applicable
donnée non disponible:	donnée non disponible
Point d'éclair:	non applicable
Combustion entretenue:	Aucune donnée disponible

Inflammabilité

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

Dangers d'explosion

non applicable

Limite inférieure d'explosivité:	non applicable
Limite supérieure d'explosivité:	non applicable
Température d'inflammation:	non applicable

Température d'auto-inflammabilité

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

Température de décomposition: non applicable

Propriétés comburantes

non applicable

Pression de vapeur:	donnée non disponible
Pression de vapeur:	donnée non disponible
Densité (à 20 °C):	1,0 g/cm ³
Densité apparente:	donnée non disponible
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	complètement soluble

Solubilité dans d'autres solvants

soluble

Coefficient de partage:	donnée non disponible
Viscosité dynamique:	donnée non disponible
Viscosité cinématique:	donnée non disponible
Durée d'écoulement:	donnée non disponible
Densité de vapeur:	donnée non disponible
Taux d'évaporation:	donnée non disponible
Épreuve de séparation du solvant:	donnée non disponible
Teneur en solvant:	donnée non disponible

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: non applicable

Corrosif(ve) au contact avec des métaux

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 A, 2/7

Date de révision: 24.05.2022

Code du produit: LCK390-2

Page 6 de 10

Date de création: 28.07.2005

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

10.5. Matières incompatibles

Aucun à notre connaissance.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Information supplémentaire

Aucun à notre connaissance.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
7697-37-2	Acide nitrique ... %				
	inhalation vapeur	ATE 3 mg/l			
	inhalation aérosol	ATE 0,5 mg/l			
7631-99-4	Sodium nitrate				
	orale	DL50 1267 mg/kg	rat	Japan GHS	

Irritation et corrosivité

Pas d'effet connu.

Effets sensibilisants

Ne contient aucune substance classée comme sensibilisante.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucun à notre connaissance.

Expériences tirées de la pratique**Observations relatives à la classification**

donnée non disponible

Observation diverses

Aucun à notre connaissance.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 A, 2/7

Date de révision: 24.05.2022

Code du produit: LCK390-2

Page 7 de 10

Date de création: 28.07.2005

Information supplémentaire

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
7697-37-2	Acide nitrique ... %					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 72 mg/l	96 h	Gambusia affinis	IUCLID	
7631-99-4	Sodium nitrate					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 6200 mg/l	96 h	Ictalurus catus (Poisson chat)	IUCLID	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 3580 mg/l	48 h	Daphnia magna	IUCLID	

12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
7697-37-2	Acide nitrique ... %	-0,21

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'effet connu.

Information supplémentaire

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement.

Code d'élimination des déchets - Produit

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 A, 2/7

Date de révision: 24.05.2022

Code du produit: LCK390-2

Page 8 de 10

Date de création: 28.07.2005

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU:	UN 3316
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	TROUSSE CHIMIQUE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	9



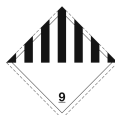
Code de classement:	M11
Dispositions spéciales:	251 340
Quantité limitée (LQ):	SP251
Quantité exceptée:	SP340
Catégorie de transport:	2
N° danger:	-
Code de restriction concernant les tunnels:	E

Transport fluvial (ADN)**Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Non testé

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN 3316
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	CHEMICAL KIT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	9



Dispositions spéciales:	251, 340
Quantité limitée (LQ):	See SP251
Quantité exceptée:	SP340
EmS:	F-A, S-P

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:	UN 3316
--------------------------	---------

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 A, 2/7

Date de révision: 24.05.2022

Code du produit: LCK390-2

Page 9 de 10

Date de création: 28.07.2005

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

CHEMICAL KIT

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

9



Dispositions spéciales:

A44 A163

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

1 kg

Passenger LQ:

Y960

Quantité exceptée:

E0

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 960

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 10 kg

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 960

IATA-Quantité maximale (cargo): 10 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR

Non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Utiliser un équipement de protection individuelle.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

Information supplémentaire

Ce produit fait partie d'un ensemble. L'information dans cette section concerne l'ensemble comme un tout.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation nationale**

Classe risque aquatique (D):

1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Révision: 24.05.2022

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 3

Date de révision 03.11.2021

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 7, 9, 10

Date de révision 28.04.2020

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 15

Date de révision 09.03.2017

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 14

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 A, 2/7

Date de révision: 24.05.2022

Code du produit: LCK390-2

Page 10 de 10

Date de création: 28.07.2005

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Met. Corr. 1; H290	Sur la base des données de contrôle

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 B, 3/7

Date de révision: 24.05.2022

Code du produit: LCK390-3

Page 1 de 10

Date de création: 28.07.2005

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

LCK 390 AOX, LZC 390 B, 3/7

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Analyse de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2
Tél. +33 (0) 820 20 14 14 * Fax +33 (0) 1 69 67 34 99
e-Mail: info-fr@hach.com

HACH LANGE NV/SA
Motstraat 54
B-2800 Mechelen
Tel. +32 15 42 35 00 * Fax +32 15 41 61 20
e-Mail: info-be@hach.com

HACH LANGE
Rorschacherstrasse 30a
CH-9424 Rheineck
Tel. +41 (0)848 55 66 99
e-Mail: info-ch@hach.com

HACH LANGE NORTH AFRICA
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine
MA-Casablanca 20000
Tél. +212 (0) 522 97 95 75
e-mail: info-mena@hach.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage**Conseils supplémentaires**

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

2.3. Autres dangers

donnée non disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 B, 3/7

Date de révision: 24.05.2022

Code du produit: LCK390-3

Page 2 de 10

Date de création: 28.07.2005

3.2. Mélanges
Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification CLP			
7732-18-5	Eau			> 95 %
	231-791-2			
7631-99-4	Sodium nitrate			< 1 %
	231-554-3			
	Ox. Sol. 3, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H272 H302 H319			
7697-37-2	Acide nitrique ... %			< 0,1 %
	231-714-2		01-2119487297-23	
	Ox. Liq. 2, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1A, Eye Dam. 1; H272 H331 H314 H318 EUH071			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Limites de concentrations spécifiques et facteurs M

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques et facteurs M		
7697-37-2	231-714-2	Acide nitrique ... %	< 0,1 %
	Ox. Liq. 2; H272: >= 99 - 100 Ox. Liq. 3; H272: >= 65 - < 99 Skin Corr. 1A; H314: >= 20 - 100 Skin Corr. 1B; H314: >= 5 - < 20		

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie
5.1. Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 B, 3/7

Date de révision: 24.05.2022

Code du produit: LCK390-3

Page 3 de 10

Date de création: 28.07.2005

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

6.4. Référence à d'autres rubriques

13. Considérations relatives à l'élimination

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Préventions des incendies et explosion

Voir également section 5

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conservé dans un endroit sec et frais.

Température de stockage: 2-8 °C

Conseils pour le stockage en commun

Aucun à notre connaissance.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactif pour analyses

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
7697-37-2	Acide nitrique	1	2,6		VLE (15 min)	

Conseils supplémentaires

Aucun à notre connaissance.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 B, 3/7

Date de révision: 24.05.2022

Code du produit: LCK390-3

Page 4 de 10

Date de création: 28.07.2005

Mesures d'hygiène

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374. En cas d'immersion: Type de gants: Viton Epaisseur du revêtement: 0,70 mm Temps de rupture: >480 Min. En cas de contact par projection: Type de gants: caoutchouc nitrile Epaisseur du revêtement: 0,20 mm Temps de rupture: >30 Min.

Protection de la peau

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire

Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière. Type de Filtre recommandé: Filtre ABEK

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	inodore
pH-Valeur (à 20 °C):	2

Modification d'état

Point de fusion:	non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	donnée non disponible
Point de sublimation:	non applicable
Point de ramollissement:	non applicable
Point d'écoulement:	non applicable
:	donnée non disponible
Point d'éclair:	non applicable
Combustion entretenue:	Aucune donnée disponible

Inflammabilité

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

Dangers d'explosion

non applicable

Limite inférieure d'explosivité:	non applicable
Limite supérieure d'explosivité:	non applicable
Température d'inflammation:	non applicable

Température d'auto-inflammabilité

solide:	non applicable
gaz:	non applicable
Température de décomposition:	non applicable

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 B, 3/7

Date de révision: 24.05.2022

Code du produit: LCK390-3

Page 5 de 10

Date de création: 28.07.2005

Propriétés comburantes

non applicable

Pression de vapeur:

donnée non disponible

Pression de vapeur:

donnée non disponible

Densité (à 20 °C):

1,0 g/cm³

Densité apparente:

donnée non disponible

Hydrosolubilité:

complètement soluble

(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

soluble

Coefficient de partage:

donnée non disponible

Viscosité dynamique:

donnée non disponible

Viscosité cinématique:

donnée non disponible

Durée d'écoulement:

donnée non disponible

Densité de vapeur:

donnée non disponible

Taux d'évaporation:

donnée non disponible

Épreuve de séparation du solvant:

donnée non disponible

Teneur en solvant:

donnée non disponible

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides:

non applicable

donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

10.5. Matières incompatibles

Aucun à notre connaissance.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Information supplémentaire

Aucun à notre connaissance.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 B, 3/7

Date de révision: 24.05.2022

Code du produit: LCK390-3

Page 6 de 10

Date de création: 28.07.2005

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
7631-99-4	Sodium nitrate				
	orale	DL50 mg/kg	1267 rat	Japan GHS	
7697-37-2	Acide nitrique ... %				
	inhalation vapeur	ATE	3 mg/l		
	inhalation aérosol	ATE	0,5 mg/l		

Irritation et corrosivité

Pas d'effet connu.

Effets sensibilisants

Ne contient aucune substance classée comme sensibilisante.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucun à notre connaissance.

Expériences tirées de la pratique**Observations relatives à la classification**

donnée non disponible

Observation diverses

Aucun à notre connaissance.

Information supplémentaire

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 B, 3/7

Date de révision: 24.05.2022

Code du produit: LCK390-3

Page 7 de 10

Date de création: 28.07.2005

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
7631-99-4	Sodium nitrate					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	6200	96 h	Ictalurus catus (Poisson chat)	IUCLID
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	3580	48 h	Daphnia magna	IUCLID
7697-37-2	Acide nitrique ... %					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	72 mg/l	96 h	Gambusia affinis	IUCLID

12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
7697-37-2	Acide nitrique ... %	-0,21

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'effet connu.

Information supplémentaire

donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets
Recommandations d'élimination

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement.

Code d'élimination des déchets - Produit

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Eliminer comme produit non utilisé.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 B, 3/7


Date de révision: 24.05.2022

Code du produit: LCK390-3


Page 8 de 10

Date de création: 28.07.2005

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:	UN 3316
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	TROUSSE CHIMIQUE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	9
	
Code de classement:	M11
Dispositions spéciales:	251 340
Quantité limitée (LQ):	SP251
Quantité exceptée:	SP340
Catégorie de transport:	2
N° danger:	-
Code de restriction concernant les tunnels:	E

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN 3316
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	CHEMICAL KIT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	9
	
Marine polluant:	-
Dispositions spéciales:	251, 340
Quantité limitée (LQ):	See SP251
Quantité exceptée:	SP340
EmS:	F-A, S-P

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:	UN 3316
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	CHEMICAL KIT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	9

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 B, 3/7

Date de révision: 24.05.2022

Code du produit: LCK390-3

Page 9 de 10

Date de création: 28.07.2005



Dispositions spéciales:	A44 A163
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 kg
Passenger LQ:	Y960
Quantité exceptée:	E0
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	960
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	10 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	960
IATA-Quantité maximale (cargo):	10 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Utiliser un équipement de protection individuelle.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans rapport

Information supplémentaire

Les Indications de transport s'appliquent à l'emballage entier!

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation nationale**

Classe risque aquatique (D): - - sans danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Révision: 24.05.2022

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 3

Date de révision 03.11.2021

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 7

Date de révision 28.04.2020

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 15

Date de révision 09.03.2017

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 14

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 B, 3/7

Date de révision: 24.05.2022

Code du produit: LCK390-3

Page 10 de 10

Date de création: 28.07.2005

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 C, 4/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-4

Page 1 de 10

Date de création: 28.07.2005

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

LCK 390 AOX, LZC 390 C, 4/7

UFI: SFRG-RFMW-Y80A-VYW9

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Analyse de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2
Tél. +33 (0) 820 20 14 14 * Fax +33 (0) 1 69 67 34 99
e-Mail: info-fr@hach.com

HACH LANGE NV/SA
Motstraat 54
B-2800 Mechelen
Tel. +32 15 42 35 00 * Fax +32 15 41 61 20
e-Mail: info-be@hach.com

HACH LANGE
Rorschacherstrasse 30a
CH-9424 Rheineck
Tel. +41 (0)848 55 66 99
e-Mail: info-ch@hach.com

HACH LANGE NORTH AFRICA
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine
MA-Casablanca 20000
Tél. +212 (0) 522 97 95 75
e-mail: info-mena@hach.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux: Met. Corr. 1

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1B

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Mentions de danger:

Peut être corrosif pour les métaux.

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 C, 4/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-4

Page 2 de 10

Date de création: 28.07.2005

2.2. Éléments d'étiquetage
Règlement (CE) n° 1272/2008
Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

hydroxyde de sodium soude caustique

Mention Danger

d'avertissement:
Pictogrammes:

Mentions de danger

H290

Peut être corrosif pour les métaux.

H314

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P260

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P301+P330+P331

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P390

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Conseils supplémentaires

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

2.3. Autres dangers

donnée non disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification CLP			
7732-18-5	Eau			> 95 %
	231-791-2			
1310-73-2	hydroxyde de sodium soude caustique			< 3 %
	215-185-5	011-002-00-6		
	Skin Corr. 1A; H314			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 C, 4/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-4

Page 3 de 10

Date de création: 28.07.2005

Limites de concentrations spécifiques et facteurs M

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques et facteurs M	
1310-73-2	215-185-5	hydroxyde de sodium soude caustique	< 3 %
		Skin Corr. 1A; H314: >= 5 - 100 Skin Corr. 1B; H314: >= 2 - < 5 Skin Irrit. 2; H315: >= 0,5 - < 2 Eye Irrit. 2; H319: >= 0,5 - < 2	

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Consulter un médecin après toute exposition importante.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

Consulter un médecin après toute exposition importante.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation et corrosion

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 C, 4/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-4

Page 4 de 10

Date de création: 28.07.2005

6.4. Référence à d'autres rubriques

13. Considérations relatives à l'élimination

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Préventions des incendies et explosion

Voir également section 5

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver dans un endroit sec et frais.

Température de stockage: 2-8 °C

Conseils pour le stockage en commun

Aucun à notre connaissance.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactif pour analyses

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
1310-73-2	Sodium (hydroxyde de)	-	2		VME (8 h)	

Conseils supplémentaires

Aucun à notre connaissance.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Mesures d'hygiène

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374. En cas d'immersion: Type de gants: Viton Epaisseur du revêtement: 0,70 mm Temps de rupture: >480 Min. En cas de contact par projection: Type de gants: caoutchouc nitrile Epaisseur du revêtement: 0,20 mm Temps de rupture: >30 Min.

Protection de la peau

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire

Veiller à une ventilation adéquate.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 C, 4/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-4

Page 5 de 10

Date de création: 28.07.2005

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	inodore
pH-Valeur (à 20 °C):	> 13

Modification d'état

Point de fusion:	non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	donnée non disponible
Point de sublimation:	non applicable
Point de ramollissement:	donnée non disponible
Point d'écoulement:	non applicable
:	donnée non disponible
Point d'éclair:	donnée non disponible
Combustion entretenue:	Aucune donnée disponible

Inflammabilité

solide:	donnée non disponible
gaz:	non applicable

Dangers d'explosion

non applicable

Limite inférieure d'explosivité:	non applicable
Limite supérieure d'explosivité:	non applicable
Température d'inflammation:	non applicable

Température d'auto-inflammabilité

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

Température de décomposition: non applicable

Propriétés comburantes

non applicable

Pression de vapeur:	donnée non disponible
Pression de vapeur:	donnée non disponible
Densité (à 20 °C):	1,02 g/cm ³
Densité apparente:	donnée non disponible
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	complètement soluble

Solubilité dans d'autres solvants

soluble

Coefficient de partage:	donnée non disponible
Viscosité dynamique:	donnée non disponible
Viscosité cinématique:	donnée non disponible
Durée d'écoulement:	donnée non disponible

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 C, 4/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-4

Page 6 de 10

Date de création: 28.07.2005

Densité de vapeur:	donnée non disponible
Taux d'évaporation:	donnée non disponible
Épreuve de séparation du solvant:	donnée non disponible
Teneur en solvant:	donnée non disponible

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides:	non applicable
Corrosif(ve) au contact avec des métaux	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

10.5. Matières incompatibles

Aucun à notre connaissance.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Information supplémentaire

Aucun à notre connaissance.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Irritation et corrosivité

Provoque des brûlures de la peau et des yeux.

Effets sensibilisants

Pas d'effet connu.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 C, 4/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-4

Page 7 de 10

Date de création: 28.07.2005

Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucun à notre connaissance.

Expériences tirées de la pratique**Observations relatives à la classification**

donnée non disponible

Observation diverses

Aucun à notre connaissance.

Information supplémentaire

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
1310-73-2	hydroxyde de sodium soude caustique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	45,4	96 h Onchorhynchus mykiss		

12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Information supplémentaire

Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement.

Code d'élimination des déchets - Produit

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 C, 4/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-4

Page 8 de 10

Date de création: 28.07.2005

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU: UN 3316
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: TROUSSE CHIMIQUE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9
14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 9



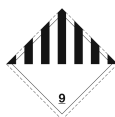
Code de classement: M11
Dispositions spéciales: 251 340
Quantité limitée (LQ): SP251
Quantité exceptée: SP340
Catégorie de transport: 2
N° danger: -
Code de restriction concernant les tunnels: E

Transport fluvial (ADN)**Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Non testé

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 3316
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: CHEMICAL KIT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9
14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 9



Marine polluant: -
Dispositions spéciales: 251, 340
Quantité limitée (LQ): See SP251
Quantité exceptée: SP340
EmS: F-A, S-P

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN 3316

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 C, 4/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-4

Page 9 de 10

Date de création: 28.07.2005

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

CHEMICAL KIT

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

9



Dispositions spéciales:

A44 A163

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

1 kg

Passenger LQ:

Y960

Quantité exceptée:

E0

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 960

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 10 kg

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 960

IATA-Quantité maximale (cargo): 10 kg

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Utiliser un équipement de protection individuelle.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans rapport

Information supplémentaire

Ce produit fait partie d'un ensemble. L'information dans cette section concerne l'ensemble comme un tout.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

Information supplémentaire

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D):

- - sans danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Date de révision 03.11.2021

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 7, 9, 10

Date de révision 28.04.2020

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 C, 4/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-4

Page 10 de 10

Date de création: 28.07.2005

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 11, 15, 16

Date de révision 09.03.2017

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 14, 15

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Met. Corr. 1; H290	Sur la base des données de contrôle
Skin Corr. 1B; H314	Méthode de calcul
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 D, 5/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-5

Page 1 de 10

Date de création: 28.07.2005

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

LCK 390 AOX, LZC 390 D, 5/7

N° CAS: 7775-27-1

N° CE: 231-892-1

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Analyse de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2
Tél. +33 (0) 820 20 14 14 * Fax +33 (0) 1 69 67 34 99
e-Mail: info-fr@hach.com

HACH LANGE NV/SA
Motstraat 54
B-2800 Mechelen
Tel. +32 15 42 35 00 * Fax +32 15 41 61 20
e-Mail: info-be@hach.com

HACH LANGE
Rorschacherstrasse 30a
CH-9424 Rheineck
Tel. +41 (0)848 55 66 99
e-Mail: info-ch@hach.com

HACH LANGE NORTH AFRICA
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine
MA-Casablanca 20000
Tél. +212 (0) 522 97 95 75
e-mail: info-mena@hach.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Matière solide comburante: Ox. Sol. 3

Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Resp. Sens. 1

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 D, 5/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-5

Page 2 de 10

Date de création: 28.07.2005

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Mentions de danger:

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut aggraver un incendie; comburant.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Sodium peroxodisulfate

Mention Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P304+P341	EN CAS D'INHALATION: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P342+P311	En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Conseils supplémentaires

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 D, 5/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-5

Page 3 de 10

Date de création: 28.07.2005

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
7775-27-1	Sodium peroxodisulfate			100 %
	231-892-1			
	Ox. Sol. 3, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1, STOT SE 3; H272 H302 H315 H319 H334 H317 H335			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Consulter un médecin.

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation et corrosion, Toux, Insuffisance respiratoire

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie
5.1. Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun à notre connaissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

En cas d'incendie peuvent se former: soufre oxydes

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 D, 5/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-5

Page 4 de 10

Date de création: 28.07.2005

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.

6.4. Référence à d'autres rubriques

13. Considérations relatives à l'élimination

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Information supplémentaire

Protéger la peau en appliquant une pommade.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver dans un endroit sec et frais.

Température de stockage: 2-8 °C

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Ne pas stocker à proximité de matières combustibles.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactif pour analyses

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Conseils supplémentaires

Aucun à notre connaissance.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Mesures d'hygiène

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Gants de protection résistant aux produits chimiques

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 2016/425/CE et la norme correspondante DIN EN ISO 374-1.

Protection de la peau

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 D, 5/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-5

Page 5 de 10

Date de création: 28.07.2005

Protection respiratoire

Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière.

Type de Filtre recommandé: Filtre ABEK

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	solide	
Couleur:	blanc	
Odeur:	inodore	
pH-Valeur (à 20 °C):		3,5-3,8 (10 % solution)

Modification d'état

Point de fusion:		Température de décomposition
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		non applicable
Point de sublimation:		non applicable
Point de ramollissement:		donnée non disponible
Point d'écoulement:		non applicable
Point d'éclair:		non applicable

Inflammabilité

solide:	non applicable
gaz:	donnée non disponible

Dangers d'explosion

non applicable

Limite inférieure d'explosivité:	non applicable
Limite supérieure d'explosivité:	non applicable
Température d'inflammation:	non applicable

Température d'auto-inflammabilité

solide:	donnée non disponible
gaz:	non applicable

Température de décomposition:	180 °C
-------------------------------	--------

Propriétés comburantes

donnée non disponible

Pression de vapeur:	non applicable
Pression de vapeur:	non applicable
Densité (à 20 °C):	1,10 g/cm ³
Densité apparente:	1150 kg/m ³
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	complètement soluble

Solubilité dans d'autres solvants

donnée non disponible

Coefficient de partage:	donnée non disponible
Viscosité dynamique:	donnée non disponible
Viscosité cinématique:	non applicable

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 D, 5/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-5

Page 6 de 10

Date de création: 28.07.2005

Durée d'écoulement:	non applicable
Densité de vapeur:	donnée non disponible
Taux d'évaporation:	non applicable
Épreuve de séparation du solvant:	non applicable
Teneur en solvant:	non applicable

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides:	donnée non disponible
donnée non disponible	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Comburant
Danger de réactivité: Oxydants

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les substances suivantes: Agents réducteurs, Acides forts, Bases

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.
Protéger de l'humidité.

10.5. Matières incompatibles

Aucun à notre connaissance.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en utilisation conforme.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Nocif en cas d'ingestion.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
7775-27-1	Sodium peroxodisulfate				
	orale	DL50 mg/kg	920	rat	
	inhalation (4 h) aérosol	CL50 mg/l	> 5,1	Merck	

Irritation et corrosivité

Provoque une sévère irritation des yeux.
Provoque une irritation cutanée.

Effets sensibilisants

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. (Sodium peroxodisulfate)
Peut provoquer une allergie cutanée. (Sodium peroxodisulfate)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 D, 5/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-5

Page 7 de 10

Date de création: 28.07.2005

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (Sodium peroxodisulfate)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas d'information toxicologique disponible.

Information supplémentaire

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

N° CAS	Substance	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
7775-27-1	Sodium peroxodisulfate						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	771 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	133 mg/l	48 h	Daphnia magna		

12.2. Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

donnée non disponible

Information supplémentaire

Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement.

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Code d'élimination des déchets - Produit

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 D, 5/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-5

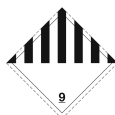
Page 8 de 10

Date de création: 28.07.2005

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU:	UN 3316
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	TROUSSE CHIMIQUE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	9



Code de classement:	M11
Dispositions spéciales:	251 340
Quantité limitée (LQ):	SP251
Quantité exceptée:	SP340
Catégorie de transport:	2
N° danger:	-
Code de restriction concernant les tunnels:	E

Transport fluvial (ADN)

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Non testé
--	-----------

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN 3316
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	CHEMICAL KIT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	9



Marine polluant:	--
Dispositions spéciales:	251, 340
Quantité limitée (LQ):	See SP251
Quantité exceptée:	SP340
EmS:	F-A, S-P

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:	UN 3316
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	CHEMICAL KIT

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 D, 5/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-5

Page 9 de 10

Date de création: 28.07.2005

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9

14.4. Groupe d'emballage: II

Étiquettes: 9



Dispositions spéciales: A44 A163

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 kg

Passenger LQ: Y960

Quantité exceptée: E0

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 960

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 10 kg

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 960

IATA-Quantité maximale (cargo): 10 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Utiliser un équipement de protection individuelle.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans rapport

Information supplémentaire

Ce produit fait partie d'un ensemble. L'information dans cette section concerne l'ensemble comme un tout.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE****Information supplémentaire**

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Date de révision 03.11.2021

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 7

Date de révision 28.04.2020

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 11, 15

Date de révision 09.03.2017

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 14, 15

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 D, 5/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-5

Page 10 de 10

Date de création: 28.07.2005

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 E, 6/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-6

Page 1 de 9

Date de création: 29.07.2005

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

LCK 390 AOX, LZC 390 E, 6/7

UFI: UASG-TFHW-1809-GDQX

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Analyse de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2
Tél. +33 (0) 820 20 14 14 * Fax +33 (0) 1 69 67 34 99
e-Mail: info-fr@hach.com

HACH LANGE NV/SA
Motstraat 54
B-2800 Mechelen
Tel. +32 15 42 35 00 * Fax +32 15 41 61 20
e-Mail: info-be@hach.com

HACH LANGE
Rorschacherstrasse 30a
CH-9424 Rheineck
Tel. +41 (0)848 55 66 99
e-Mail: info-ch@hach.com

HACH LANGE NORTH AFRICA
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine
MA-Casablanca 20000
Tél. +212 (0) 522 97 95 75
e-mail: info-mena@hach.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Liquide comburant: Ox. Liq. 2

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1B

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Mentions de danger:

Peut aggraver un incendie; comburant.

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 E, 6/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-6

Page 2 de 9

Date de création: 29.07.2005

2.2. Éléments d'étiquetage
Règlement (CE) n° 1272/2008
Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

acide perchlorique à ... %

Mention Danger

d'avertissement:
Pictogrammes:

Mentions de danger

H272

Peut aggraver un incendie; comburant.

H314

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P301+P330+P331

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Conseils supplémentaires

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

2.3. Autres dangers

donnée non disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
7732-18-5	Eau			50-60 %
	231-791-2			
7601-90-3	acide perchlorique à ... %			30-40 %
	231-512-4	017-006-00-4		
	Ox. Liq. 1, Skin Corr. 1A; H271 H314			
7782-61-8	Fer(III) nitrate nonahydraté			10-20 %
	233-899-5			
	Ox. Sol. 3, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H272 H315 H319			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 E, 6/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-6

Page 3 de 9

Date de création: 29.07.2005

Limites de concentrations spécifiques et facteurs M

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques et facteurs M	
7601-90-3	231-512-4	acide perchlorique à ... %	30-40 % %
		Ox. Liq. 1; H271: >= 50 - 100 Ox. Liq. 2; H272: >= 0 - < 50 Skin Corr. 1A; H314: >= 50 - 100 Skin Corr. 1B; H314: >= 10 - < 50 Skin Irrit. 2; H315: >= 1 - < 10 Eye Irrit. 2; H319: >= 1 - < 10	

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après contact avec les yeux

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin.

Après ingestion

Ne PAS faire vomir. Boire 1 ou 2 verres d'eau.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation et corrosion

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même ne brûle pas.
Dégage de l'hydrogène en présence de métaux. Réagit violemment au contact de l'eau.
En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 E, 6/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-6

Page 4 de 9

Date de création: 29.07.2005

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

13. Considérations relatives à l'élimination

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Température de stockage: 2-8 °C

Conseils pour le stockage en commun

À protéger Des métaux

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactif pour analyses

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Conseils supplémentaires

Aucun à notre connaissance.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Gants de protection résistant aux produits chimiques

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 2016/425/CE et la norme correspondante DIN EN ISO 374-1.

Protection de la peau

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection respiratoire

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière.

Type de Filtre recommandé: Filtre ABEK

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 E, 6/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-6

Page 5 de 9

Date de création: 29.07.2005

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	jaune-orange
Odeur:	inodore
pH-Valeur (à 20 °C):	1

Modification d'état

Point de fusion:	non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	donnée non disponible
Point de sublimation:	non applicable
Point de ramollissement:	non applicable
Point d'écoulement:	non applicable
Point d'éclair:	non applicable

Inflammabilité

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

Dangers d'explosion

non applicable

Limite inférieure d'explosivité:	non applicable
Limite supérieure d'explosivité:	non applicable
Température d'inflammation:	donnée non disponible

Température d'auto-inflammabilité

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

Température de décomposition: donnée non disponible

Propriétés comburantes

donnée non disponible

Pression de vapeur: donnée non disponible

Densité (à 20 °C): 1,2 g/cm³

Densité apparente: non applicable

Hydrosolubilité: complètement soluble

Solubilité dans d'autres solvants

soluble

Coefficient de partage: donnée non disponible

Viscosité dynamique: donnée non disponible

Viscosité cinématique: donnée non disponible

Durée d'écoulement: donnée non disponible

Densité de vapeur: donnée non disponible

Taux d'évaporation: donnée non disponible

Épreuve de séparation du solvant: donnée non disponible

Teneur en solvant: donnée non disponible

9.2. Autres informations

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 E, 6/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-6

Page 6 de 9

Date de création: 29.07.2005

Teneur en corps solides:

non applicable

Corrosif(ve) au contact avec des métaux

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Danger de réactivité: Oxydants

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les substances suivantes: Des métaux, oxydes de métaux

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

10.5. Matières incompatibles

Matières organiques

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dégage de l'hydrogène en présence de métaux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
7782-61-8	Fer(III) nitrate nonahydraté				
	orale	DL50 mg/kg	3250	rat	

Irritation et corrosivité

Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses.

Le liquide provoque une forte irritation du système respiratoire supérieur et une grave atteinte à la cornée. En cas d'ingestion, brûlures graves de la bouche et de la gorge, ainsi que danger de perforation de l'oesophage et de l'estomac.

Effets sensibilisants

Pas d'effet connu.

Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

acide perchlorique à ... %: DL50/orale/rat = 1100 mg/kg

Information supplémentaire

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 E, 6/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-6

Page 7 de 9

Date de création: 29.07.2005

12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'effet connu.

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement.
En accord avec les réglementations locales et nationales.**Code d'élimination des déchets - Produit**

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

<u>14.1. Numéro ONU:</u>	UN 3316
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	TROUSSE CHIMIQUE
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	9
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	II
Étiquettes:	9



Code de classement:	M11
Dispositions spéciales:	251 340
Quantité limitée (LQ):	SP251
Quantité exceptée:	SP340
Catégorie de transport:	2
N° danger:	-
Code de restriction concernant les tunnels:	E

Transport fluvial (ADN)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 E, 6/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-6

Page 8 de 9

Date de création: 29.07.2005

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Non testé

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN 3316
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	CHEMICAL KIT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	9



Marine polluant:	-
Dispositions spéciales:	251, 340
Quantité limitée (LQ):	See SP251
Quantité exceptée:	SP340
EmS:	F-A, S-P

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:	UN 3316
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	CHEMICAL KIT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	9



Dispositions spéciales:	A44 A163
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 kg
Passenger LQ:	Y960
Quantité exceptée:	E0
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	960
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	10 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	960
IATA-Quantité maximale (cargo):	10 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non
---------------------------------	-----

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Utiliser un équipement de protection individuelle.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans rapport

Information supplémentaire

Les Indications de transport s'appliquent à l'emballage entier!

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, LZC 390 E, 6/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-6

Page 9 de 9

Date de création: 29.07.2005

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

Information supplémentaire

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D):

1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Date de révision 03.11.2021

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 7, 8

Date de révision 28.04.2020

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 15, 16

Date de révision 09.03.2017

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 14, 15

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Ox. Liq. 2; H272	Sur la base des données de contrôle
Skin Corr. 1B; H314	Sur la base des données de contrôle
Eye Dam. 1; H318	Sur la base des données de contrôle

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H271	Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.
H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, ZERO, 7/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-7

Page 1 de 8

Date de création: 29.07.2005

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

LCK 390 AOX, ZERO, 7/7

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Analyse de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2
Tél. +33 (0) 820 20 14 14 * Fax +33 (0) 1 69 67 34 99
e-Mail: info-fr@hach.com

HACH LANGE NV/SA
Motstraat 54
B-2800 Mechelen
Tel. +32 15 42 35 00 * Fax +32 15 41 61 20
e-Mail: info-be@hach.com

HACH LANGE
Rorschacherstrasse 30a
CH-9424 Rheineck
Tel. +41 (0)848 55 66 99
e-Mail: info-ch@hach.com

HACH LANGE NORTH AFRICA
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine
MA-Casablanca 20000
Tél. +212 (0) 522 97 95 75
e-mail: info-mena@hach.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage**Conseils supplémentaires**

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

2.3. Autres dangers

donnée non disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, ZERO, 7/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-7

Page 2 de 8

Date de création: 29.07.2005

3.2. Mélanges**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
7732-18-5	Eau			> 99 %
	231-791-2			
62758-12-7	Ethyl Orange Sodium Salt			< 0,2 %
	263-716-4			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'effet connu.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, ZERO, 7/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-7

Page 3 de 8

Date de création: 29.07.2005

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Rincer à l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

13. Considérations relatives à l'élimination

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Préventions des incendies et explosion

Aucun à notre connaissance.

Voir également section 5

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver dans un endroit sec et frais.

Température de stockage: 2-8 °C

Conseils pour le stockage en commun

Aucun à notre connaissance.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactif pour analyses

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Conseils supplémentaires

Aucun à notre connaissance.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Mesures d'hygiène

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374. En cas d'immersion: Type de gants: Viton Epaisseur du revêtement: 0,70 mm Temps de rupture: >480 Min. En cas de contact par projection: Type de gants: caoutchouc nitrile Epaisseur du revêtement: 0,20 mm Temps de rupture: >30 Min.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, ZERO, 7/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-7

Page 4 de 8

Date de création: 29.07.2005

Protection de la peau

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire

Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière.

Type de Filtre recommandé: Filtre ABEK

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide	
Couleur:	jaune-orange	
Odeur:	inodore	
pH-Valeur (à 20 °C):		7

Modification d'état

Point de fusion:	donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	donnée non disponible
Point de sublimation:	non applicable
Point de ramollissement:	non applicable
Point d'écoulement:	non applicable
Point d'éclair:	non applicable

Inflammabilité

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

Dangers d'explosion

non applicable

Limite inférieure d'explosivité:	non applicable
Limite supérieure d'explosivité:	non applicable
Température d'inflammation:	non applicable

Température d'auto-inflammabilité

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

Température de décomposition:	donnée non disponible
-------------------------------	-----------------------

Propriétés comburantes

non applicable

Pression de vapeur:	donnée non disponible
Pression de vapeur:	donnée non disponible
Densité (à 20 °C):	1 g/cm ³
Densité apparente:	donnée non disponible
Hydrosolubilité:	complètement soluble

Solubilité dans d'autres solvants

soluble

Coefficient de partage:	donnée non disponible
Viscosité dynamique:	donnée non disponible
Viscosité cinématique:	donnée non disponible
Durée d'écoulement:	donnée non disponible

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, ZERO, 7/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-7

Page 5 de 8

Date de création: 29.07.2005

Densité de vapeur:	donnée non disponible
Taux d'évaporation:	donnée non disponible
Épreuve de séparation du solvant:	donnée non disponible
Teneur en solvant:	donnée non disponible

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides:	non applicable
donnée non disponible	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun à notre connaissance.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

10.5. Matières incompatibles

Aucun à notre connaissance.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas d'information toxicologique disponible.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Pas d'effet connu.

Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, ZERO, 7/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-7

Page 6 de 8

Date de création: 29.07.2005

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Expériences tirées de la pratique**Observation diverses**

Aucun à notre connaissance.

Information supplémentaire

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

donnée non disponible

Information supplémentaire

Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement.

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Code d'élimination des déchets - Produit

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

UN 3316

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

TROUSSE CHIMIQUE

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, ZERO, 7/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-7

Page 7 de 8

Date de création: 29.07.2005

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

9



Code de classement:

M11

Dispositions spéciales:

251 340

Quantité limitée (LQ):

SP251

Quantité exceptée:

SP340

Catégorie de transport:

2

N° danger:

-

Code de restriction concernant les tunnels:

E

Transport fluvial (ADN)

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Non testé

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:

UN 3316

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

CHEMICAL KIT

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

9



Marine polluant:

-

Dispositions spéciales:

251, 340

Quantité limitée (LQ):

See SP251

Quantité exceptée:

SP340

EmS:

F-A, S-P

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:

UN 3316

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

CHEMICAL KIT

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

9



Dispositions spéciales:

A44 A163

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

1 kg

Passenger LQ:

Y960

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 390 AOX, ZERO, 7/7

Date de révision: 03.11.2021

Code du produit: LCK390-7

Page 8 de 8

Date de création: 29.07.2005

Quantité exceptée:	E0
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	960
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	10 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	960
IATA-Quantité maximale (cargo):	10 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans rapport

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): -- sans danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Date de révision 03.11.2021

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 7, 9, 11

Date de révision 28.04.2020

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 15

Date de révision 09.03.2017

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 14

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)